



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Lundi, 14 novembre 1983

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Vous venez de m'exprimer l'émotion avec laquelle vous inaugurez vos fonctions d'Ambassadeur de la République d'Haïti auprès du Saint-Siège, délicate mission que Votre Excellence ressent comme un privilège. Pour ma part, je vous remercie de vos paroles bienveillantes, du souvenir reconnaissant que vous avez évoqué, des salutations dont vous vous êtes fait l'interprète et de la disponibilité que vous manifestez pour développer de façon harmonieuse et fructueuse les bonnes relations entre votre Gouvernement et le Saint-Siège.

En recevant votre prédécesseur le 14 décembre 1979, je faisais allusion à l'attachement filial du peuple haïtien au Pape et à son désir empressé de l'accueillir chez lui, et j'ajoutais: "Nous ferons tout le possible pour réaliser ce projet".

C'est chose faite depuis le 9 mars dernier. Certes, au terme d'un voyage apostolique très chargé dans presque tous les pays d'Amérique centrale, mon séjour à Haïti devait, hélas, être de courte durée. Mais il a laissé, dans ma pensée et dans mon cœur, un souvenir durable, qui me permet désormais de rejoindre plus facilement votre cher pays au plan de la sollicitude pastorale et de la prière.

2. J'ai pu rencontrer à Port-au-Prince Son Excellence le Président Jean-Claude Duvalier, que je vous prie de remercier de son salut déférent. J'ai été sensible à l'accueil qu'il m'a réservé. J'ai apprécié la volonté qu'il a exprimée de procéder à une mise à jour des normes concordataires, dans la ligne généralement adoptée selon l'esprit du Concile Vatican II, et je souhaite que l'on puisse bientôt arriver à une heureuse conclusion des tractations en cours. Vous voudrez bien

l'assurer de ma gratitude pour cette bonne volonté, de ma confiance pour la pleine réalisation du projet, et aussi de mes vœux pour l'accomplissement de sa haute charge.

J'ai rencontré également une part importante du peuple haïtien, et spécialement des chrétiens groupés autour de leurs évêques et de leurs prêtres. C'était surtout dans le cadre de la grande célébration eucharistique et mariale, et j'ai été frappé par la ferveur et la dignité de la prière, par la vitalité de la communauté ecclésiale, par son accueil simple et chaleureux, par le sérieux de son engagement. J'ai lu dans cette attitude la confiance des Haïtiens en l'Eglise, leur bonne volonté, leur désir de progrès, leur espérance.

3. Je sais la lourde tâche qui revient à chacun, selon ses responsabilités, pour que le développement humain, social et spirituel se poursuive. Chaque famille, chaque profession, chaque communauté devra fournir sa part d'initiative, de travail honnête et persévérant, à la mesure de ses forces et de ses moyens, et devra aussi s'y sentir encouragé par un climat de justice et de paix, selon les principes de liberté, d'égalité et de fraternité que Votre Excellence a rappelés. Le souci de tous, que vous avez très heureusement souligné en écho à la nouvelle Constitution, c'est que "chacun trouve sa part dans le développement national". Je sais que les Gouvernants sont conscients de cet enjeu, qui est l'honneur de leur charge.

4. L'Eglise, vous le savez, qu'il s'agisse des évêques, des prêtres, religieux et religieuses - originaires d'Haïti ou venus généreusement d'autres pays pour aider leurs frères -, des laïcs, continuera à travailler, selon sa compétence, à ce développement. Son premier rôle est de former les consciences pour leur permettre d'approfondir leur foi, d'éclairer et de fortifier leur piété, de faire face à leurs devoirs personnels, familiaux, sociaux. Et il appartient aussi à l'Eglise d'encourager et de promouvoir les œuvres qui aident les hommes à mieux se nourrir, à s'instruire, à se soigner, à être plus responsables, en répondant ainsi à sa mission universelle au service de l'homme et de son développement plénier. Elle est sûre de pouvoir rencontrer dans cette tâche la compréhension et l'appui dont elle a besoin, pour l'honneur de la religion et le bien du pays.

5. C'est d'ailleurs ce que l'Eglise voudrait réaliser en esprit de service, dans le monde entier. Vous avez évoqué à ce titre quelques grands objectifs qui lui tiennent à cœur: la paix mondiale, le développement des peuples défavorisés, la fraternité des hommes, le renouveau religieux, moral et social. De la contribution spécifique qu'essaie d'y apporter le Saint-Siège, vous serez désormais le proche témoin, comme vous-même vous ferez ici l'écho des souhaits et des efforts de votre pays au niveau national et international.

Je suis heureux de cette occasion qui m'est offerte de redire mon estime et ma sympathie pour tout le peuple haïtien, et mes souhaits sincères à ses Gouvernants. Quant à vous, Monsieur l'Ambassadeur, je vous accueille cordialement dans cette Maison, et vous offre mes meilleurs vœux pour l'accomplissement de votre haute mission, en priant Dieu de vous assister et de vous bénir.

*AAS 76 (1984), p. 403-405. *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. VI, 2 pp. 1079-1081. *L'Osservatore Romano* 14-15.11.1983 pp.1, 2. *L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n. 47 p.10. © Copyright 1983 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana